



**Déplacement d'une délégation du Conseil
Général à MORSBACH (Moselle) - Mandat spécial**

Rapport n° CP/2013/83

Service gestionnaire :

Service eau, assainissement et déchets

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'organisation de la visite de l'unité de tri-méthanisation METHAVALOR et du centre de tri multiflux du SYDEME, à MORSBACH (57), le 5 mars 2013, par une délégation de conseillers généraux. Cette unité de traitement des déchets ménagers a fait l'objet d'une participation financière du Conseil Général du Bas-Rhin.

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux rend obligatoire une décision précisant tout déplacement ou voyage d'étude des conseillers généraux. Le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour les mandats spéciaux confiés aux conseillers généraux.

Dans le cadre de la compétence d'élaboration et de suivi du Plan de prévention et de gestion de déchets non dangereux, exercée par le Conseil Général, il est proposé qu'une délégation de conseillers généraux visite le 5 mars 2013 le centre de tri multiflux et l'installation de tri-méthanisation METHAVALOR à MORSBACH (57), dont le maître d'ouvrage est le SYDEME (Syndicat mixte de transport et de traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est). Le Conseil Général a participé à hauteur de 499 077,18 € à l'investissement pour la création de cette installation, les 2 CDC d'Alsace Bossue et du Pays de Sarre Union étant adhérentes du SYDEME.

La délégation sera composée d'élus accompagnés de collaborateurs du Département qui suivent cette thématique. La liste nominative des participants est annexée au présent rapport.

Le déplacement tout au long de la demi-journée devrait s'effectuer en véhicules de service ou en véhicules personnels (selon le nombre de participants).

Le programme complet de la journée est indiqué ci-dessous :

- 13h00 - Départ du Conseil Général du Bas Rhin
- 14h30 - Arrivée à Morsbach (57)
 - Accueil
 - Présentation en salle
 - Visite du site
- 17h00 - Départ pour Strasbourg
- 18h30 - Arrivée au Conseil Général du Bas Rhin

Le montant prévisionnel des dépenses est estimé à une somme globale de 300 €. Les dépenses correspondantes seront imputées sur l'enveloppe budgétaire suivante :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21631	65-6532-021	25 000,00 €	25 000,00 €	300,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide dans l'intérêt du Département, de confier un mandat spécial à une délégation du Conseil Général en vue de visiter le centre de tri multiflux et l'unité de tri-méthanisation du SYDEME, à MORSBACH (57) le 5 mars 2013.

Elle approuve la principe de ce déplacement ainsi que la liste des participants indiquée en annexe.

Elle autorise par ailleurs la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ce déplacement, dans la limite du budget imparti.

Elle décide également de rembourser les frais supplémentaires qui seraient engagés le cas échéant par les participants, selon les dispositions en vigueur.

Strasbourg, le 21/01/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL